

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 63 (1954)
Heft: 6

Artikel: La Société suisse de sauvetage (S.S.S.)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683804>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Société suisse de sauvetage (S. S. S.)

La Société suisse de sauvetage (S. S. S.) a été fondée le 9 avril 1933. Son but est le développement du service de sauvetage dans notre pays. Son activité essentielle fut, jusqu'à ces dernières années, l'encouragement de l'enseignement de la natation, la formation de nageurs-sauveteurs et la mise à disposition du public d'un important matériel de sauvetage (pulmotsors notamment).

Mais la S. S. S. a été logiquement appelée à étendre son activité à d'autres domaines que celui du sauvetage nautique. Elle a fondé à cette fin, le 27 avril 1952, un organisme parallèle, la *Garde aérienne suisse de sauvetage* (G. A. S. S.) que nos lecteurs connaissent déjà. La *Garde aérienne* forme des sauveteurs aptes à utiliser des moyens de sauvetage aérien (avions, hélicoptères, parachutes) et a déjà à disposition un parc important de matériel.

La S. S. S. constitue une association forte aujourd'hui de 34 sections; elle est dirigée par un Conseil d'administration et par un Comité central à la tête desquels est le Dr Rodolphe Bucher, de Zurich. Le médecin en chef de la Croix-Rouge suisse, le Dr P. Ryncki, est membre du Conseil d'administration. La *Garde aérienne* est gérée par la «Commission de la G. A. S. S.», présidée par M. J. Pozzi et à laquelle appartient également le colonel-médecin Ryncki.

Les sections de la S. S. S. sont, dans l'ordre alphabétique, celles d'Aarau, Bâle, Berne, Biel, Bulle, Cortaillod, Estavayer-le-Lac, Flawil, Fribourg, Grisons, Kussnacht s/R., Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Nidwald, Nyon, Obwald, Olten, Romanshorn, Rorschach, St-Gall, St-Gall-Lac, Schaffhouse, Schwyz, Soleure, Stein s/Rh., Thoune, Uri, Wattwil, Weggis, Wil (St-Gall), Winterthour, Zoug et Zurich. Une 35^e section est en formation à La Chaux-de-Fonds.

La Société de sauvetage et de vigilance de Saint-Blaise participe à l'activité de la S. S. S. au titre de membre collectif de l'association. Le Vorarlberg est également membre collectif de la S. S. S., celle-ci travaille à doter cette province autrichienne d'une *Garde aérienne* de sauvetage qui lui soit propre.

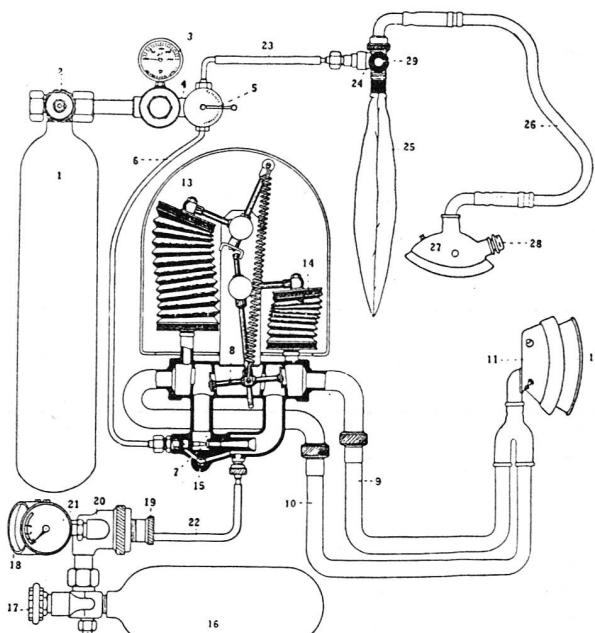
Les sections de la S. S. S. assument en partie le service volontaire de sécurité sur les plages de nos lacs, elles mettent gratuitement à la disposition tant du public que des sociétés, comme celle des Samaritains par exemple, leurs engins de sauvetage et leurs appareils de réanimation. Plusieurs sections disposent également de canots de sauvetage à rames ou à moteur.

Cours de natation et de sauvetage

L'enseignement de la natation, et principalement de la natation de sauvetage, est resté une des préoccupations essentielles de la S. S. S. L'association encourage la propagation de cet enseignement à l'école. Elle a créé également, avec diverses collaborations officielles ou privées, une *Ecole suisse de natation* et une *Ecole suisse de natation de sauvetage* qui, toutes, deux, ont servi souvent déjà de modèle à la constitution d'institutions similaires à l'étranger. Son président central, le Dr R. Bucher, a rédigé une brochure, *La noyade*¹, éditée à 100 000 exemplaires déjà et qui a été remise à beaucoup d'écoles suisses. Cette brochure a été adoptée par la Croix-Rouge autrichienne de la Jeunesse.

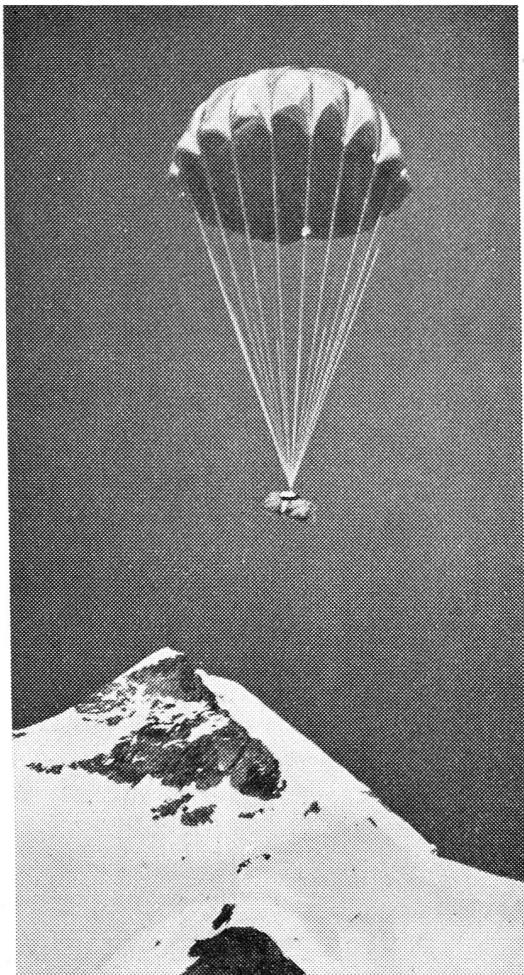
Le cours de natation de la S. S. S. donne accès à divers brevets, reconnus par beaucoup d'instances et dont la possession est obligatoire dans un certain nombre de cas. Le *brevet I* atteste que son titulaire est un nageur instruit pour le sauvetage. Le *brevet II* est le certificat de capacité de l'expert; celui qui en est titulaire a le droit de donner le cours I et de procéder à l'examen. Le *brevet III* est délivré au chef-

¹ Textes français et allemand. Édition française, *La noyade, recommandation I de la S. S. S. par le Dr R. Bucher*, en vente chez Hermann Kull, 25, Seestrasse, Zollikon ZH, 20 pp.



Un pulmoter: 1) bouteille d'oxygène, 6-7) conduite et injecteur d'oxygène, 11-12) prise d'air et tuyaux d'aspiration et d'expiration (8-9), 16) bouteille de gaz carbonique, 26-27) masque de caoutchouc avec valve d'expiration (28). (D'après *Rettungsschwimmen*, édition S. S. S.)

expert, responsable de l'enseignement I et II pour toute une région, et ne peut être acquis qu'à des cours centraux de la S. S. S.



Parachutage d'une tonne de matériel de sauvetage et médical sur le glacier du Jungfraujoch, au fond le Mönch.

(Photo «NZZ».)

De 1934 à 1953, la S. S. S. a organisé 860 cours pour le brevet I (9 en 1934, 104 en 1953) auxquels ont pris part 9820 participants (91 en 1934, 1125 en 1953) et 94 cours pour l'obtention du brevet II auxquels ont participé 918 élèves. Il faut ajouter à ces chiffres quelque 2000 écoliers ayant suivi à l'école un cours de sauvetage, mais trop jeunes pour l'obtention du brevet.

La S. S. S. organise en outre depuis quelques années des rencontres centrales de ses sections. La 7^e de ces manifestations a eu lieu les 3 et 4 juillet à la piscine de La Chaux-de-Fonds. Chacune de ces rencontres est l'occasion d'une série de joutes et d'exercices nautiques comprenant notamment des concours de «plonge aux assiettes», de lancer de bouées, de nage habillé, ainsi que diverses courses de nage-estafette, avec une échelle, une planche de sauvetage, en plongée, etc.

La Garde aérienne suisse de sauvetage

Quant à la jeune *Garde aérienne suisse de sauvetage*, si cruellement frappée l'automne dernier par la mort du Dr Raymond Wyss qui avait collaboré, on le sait, à notre revue, nos lecteurs connaissent déjà son activité². Pour ses débuts, la Garde aérienne a collaboré activement au sauvetage des sinistrés hollandais lors de la catastrophe de février 1953. Sa participation au sauvetage des victimes des avalanches qui ravagèrent le Vorarlberg et les Alpes autrichiennes ce dernier printemps a été considérable et témoigne de l'allant et de l'efficacité des équipages et des équipiers de la Garde aérienne.

Une deuxième équipe de parachutistes a été formée en Angleterre, comme la première, du 8 au 28 mars 1953 sous la direction de M. A. Boppert. Depuis lors de nombreux exercices permirent de contrôler et d'assurer l'entraînement des équipiers. Signalons notamment l'exercice qui se déroula le 10 août dernier au Jungfraujoch entre 3500 et 4200 m d'altitude et le parachutage d'une tonne de matériel et de six sauveteurs avec la collaboration du Club alpin, de la Swissair, de l'Institut de recherche des avalanches et de la radio: ce fut le premier exercice à grande action effectué à une telle altitude. De nombreux sauvetage individuels en montagne furent également effectués, grâce pour la plupart à l'active et magnifique collaboration du pilote séduinois H. Geiger.

L'effectif de la Garde aérienne suisse de sauvetage comprend aujourd'hui:

- 16 parachutistes de la catégorie A possédant le brevet de la Royal Air Force et le brevet fédéral,
- 24 candidats parachutistes aspirant au brevet de la même catégorie,
- 52 sauveteurs de la catégorie B sans formation de parachutiste, dont 20 conducteurs de chiens d'avalanches avec 20 chiens (8 chiens appartenant à la Garde aérienne).

L'équipement individuel des parachutistes-sauveteurs de la catégorie A comprend:

Des parachutes américains doubles, système «Pionnier», des survêtements de protection «Himalaya» (jaunes pour les instructeurs et éclaireurs, rouges pour les sauveteurs et bleus pour les médecins), un casque protecteur, des bottes spéciales, des gants et des lunettes.

Le sac de parachutage contient des skis d'été avec peaux, cannes et graisses à ski, des pelles et des sondes à avalanches, une corde, un piolet, des mousquetons et des pitons, une couverture de laine, une gourde, une boussole, des crampons, une pharmacie de poche, un jeu de cartes au 1/50 000, des provisions et tout un matériel de sauvetage.

² Cf. «La Croix-Rouge suisse» du 15 octobre 1952 (Hélicoptères et sauvetage aérien), 15 janvier 1953 (Avec les parachutistes de la Garde aérienne suisse de sauvetage, par le Dr R. Wyss), et 1^{er} mars 1954 (Les avalanches dans le Vorarlberg).

L'équipement des sauveteurs aériens de la catégorie B comprend tout le matériel de sauvetage en haute montagne ainsi que des vivres.

La Garde aérienne suisse de sauvetage a ses dépôts principaux à Samaden, Zurich-Kloten, Thoune-Belp et Sion, un dépôt est prévu également à Bellinzone. Ses dépôts secondaires sont à Disentis, Coire, Altdorf, Stans, Neuchâtel, Granges, Lausanne-Renens et Genève, un dépôt sera également constitué à Lugano.

Le parc de parachutes comprend 11 parachutes du système «Pionnier» et 84 parachutes pour matériel de différents systèmes. La Garde aérienne peut disposer du matériel volant suivant:

Les dépôts secondaires de matériel de la Garde aérienne comprennent chacun deux parachutes, un pulmotor et un nombreux matériel de sauvetage. Les dépôts principaux possèdent un matériel triple ainsi qu'un matériel médical, chirurgical et de transfusion sanguine. La Garde aérienne a installé en outre 54 dépôts de benzine spéciale pour ses hélicoptères et ses avions.

La Garde aérienne a prévu quatre axes principaux de recherche et de secours dont les postes peuvent être alertés ou mis de piquet en cas de besoin, ce sont:

I. — Schaffhouse - Zurich - Weesen - Glaris - Sargans - Coire - Davos - Pontresina;



Un saut hardi en parachute sur le glacier. (Clichés aimablement prêtés par la «Neue Zürcher Zeitung».)

2 hélicoptères Hiller 360 à Zurich-Kloten (Air-Import et M. Bührle);

1 hélicoptère Bell à Belp-Berne (Schweiz. Helikopter AG);

1 avion de transport P. 4 (Pilatus Flugzeugwerke, Stans);

1 avion «Storch»-danois (M. Thomy, Thoune);

1 avion Cesna 170 (Alpar, Berne);

1 avion Cesna 195 (Alpar, Berne);

2 avions Piper Super-Cup (Aéro-Club Sion, M. H. Geiger, et M. Wissel, St-Moritz);

1 avion DC 3 HB-JRX (Swissair, Zurich-Kloten),

ainsi que de divers appareils de tourisme appartenant à l'Aéro-Club suisse.

II. — Bâle - Aarau - Lucerne - Stans - Engelberg - Altdorf;

III. — Neuchâtel - Biel - Soleure - Berne - Belp - Thoune - Interlaken - Meiringen;

IV. — Genève - Lausanne - Sion - Bellinzone - Lugano.

*

Ajoutons que la Société suisse de sauvetage entretient les meilleures relations avec la Société de sauvetage du lac Léman dont nous avons entretenu nos lecteurs dans notre dernière édition et que les collaborations des deux associations sont fréquentes.

Sections romandes et tessinoises de la Société suisse de sauvetage (S. S. S.)

Section	Président	N° d'appel (Alarme)	Moyens de sauvetage à disposition
Biénn	D ^r M. Kistler, Plänkestrasse 23, Biénn	(032) 2 92 39	1 canot moteur 1 canot rames 1 «Resuscitator» (en dépôt: Lido en été, Police en hiver)
Bulle	M. R. Vuarnoz, Les Goutheys, La Tour-de-Trême	—	—
Cortaillod	M. R. Farine, 22, rue des Coteaux, Cortaillod	—	—
Estavayer-le-Lac	M. A. Droz, route Font, Estavayer-le-Lac	(037) 6 30 29	1 canot rames
Fribourg	M. E. Lambert, 23, rue Guilliman, Fribourg	(037) 2 21 31	1 pulmotor (Police)
Lugano	M. M. Pozzi, av., Lugano	(091) 2 06 86	1 pulmotor (Lido)
Neuchâtel	M. A. Müller, prof., 36, Caille, Neuchâtel	(038) 5 45 34	1 canot moteur 1 canot rames 1 pulmotor (Police)
Nyon	M. H. Wehrli, 24, avenue Viollier, Nyon	—	1 pulmotor (Police)

Société de sauvetage de Saint-Blaise (S. S. B. L.)

Saint-Blaise	M. Emile Vautravers	(038) 7 53 33	2 canots rames
---------------------	---------------------	---------------	----------------

**LA SOCIETE DE SAUVETAGE DE SAINT-BLAISE
(NEUCHATEL)**

La Société de sauvetage de Saint-Blaise (S. S. B. L.) a été fondée le 17 décembre 1934 par 48 membres fondateurs. Son premier bateau de sauvetage, à 8 rameurs, baptisé le «Jean-Louis» en souvenir de l'œuvre de l'écrivain de Saint-Blaise, Bachelin, a été mis à l'eau le 14 avril 1935. Le 30 avril 1946, la société inaugure son second bateau de sauvetage, à 12 rameurs, le «Père William», en souvenir du peintre W. Röthlisberger. Membre collectif de la Société suisse de sauvetage, la Société de Saint-Blaise est restée cependant une société indépendante, et non pas une section de la S. S. S., son but étant strictement limité au sauvetage sur le lac. La société est présidée par M. M. Vautravers, à Saint-Blaise. En cas d'alarme, les membres navigants sont appelés par téléphone (appels en chaîne).

*

**L'ORGANISATION
DE L'ALERTE AUX NAVIGATEURS
SUR LE LAC DE NEUCHATEL**

Depuis 1934, un service de prévention des coups de tabac a été mis au point sur le lac de Neuchâtel avec le concours des sociétés de sauvetage et des autorités. En cas de danger, l'observatoire de Neuchâtel avertit la police locale de cette ville, celle-ci alerte les sept stations d'alarme du bord du lac qui hissent chacune un drapeau blanc de grande dimension. Ces drapeaux

visibles de tout le bas-lac, d'Auvernier à la Tène, ont rendu en rendent encore de très grands services aux navigateurs et le système, ainsi que veut bien nous en informer M. Vautravers, président de la Société de sauvetage de Saint-Blaise, a fait ses preuves.

*

SOCIETE DE SAUVETAGE DU LAC LEMAN

La 69^e assemblée générale des sauveteurs du lac Léman s'est tenue le 25 juillet à Clarens. La prochaine assemblée aura lieu à Evian. De nombreux prix et récompenses ont été remis tant aux sections qu'à des sauveteurs. Plus de 50 équipes ont pris part aux concours organisés à cette occasion: soins aux noyés (Ouchy), plonge aux mannequins (Lutry) et courses à 6, 8 et 10 rameurs.

L'équipe de la section de Versoix a été inscrite deux fois en 1953 au livre d'or de la société pour deux sauvetages. Des lettres de félicitations ont été adressées aux sections de Cully et de Versoix ainsi qu'à M^{me} Paul Duboux (Epesses), M. Ch. Besate (Baugy-sur-Clarens), M. Georges Bugnon, 16 ans (Cully), M. Henri Meyer (Rolle), MM. Ami Bornet et Roger Ray (Versoix), M. Michel Borlet, 12 ans (Villeneuve), M. Pierre Mingard (Clarens) et MM. Ph. Violaz, Fr. Fornay et Nambride (Meillerie) pour secours portés à des personnes en danger sur le lac. Des lettres de vives félicitations ont été envoyées à M. René Détrey (Clarens), M. Roger Boand (Pully) et M. Roger Cachat (St-Gingolph) pour leurs actes de courage.